

Destinataires : tous membres PEEP

Paris, le 12 mars 2020

Madame, Monsieur,

Vous le savez, les fermetures d'écoles et établissements se multiplient pour tenter de freiner la propagation du virus Covid-19.

Pour nous, parents, outre la question du mode de garde des plus jeunes, se pose celle de la continuité des enseignements.

Comment mon enfant continue-t-il à apprendre s'il doit rester à la maison ?

Le ministère de l'Education nationale a mis à disposition des enseignants et des élèves une plateforme du CNED, « ma classe à la maison », dédiée à l'enseignement à distance de la Grande section à la Terminale. Cette plateforme propose d'une part des ressources pédagogiques (cours, exercices, etc.) pour une période d'au moins 4 semaines d'enseignement et, d'autre part, un outil numérique permettant de faire cours par visio-conférence (classes virtuelles). C'est le directeur d'école ou le chef d'établissement qui communiquera l'adresse et les modalités d'inscription pour se connecter à la plateforme "Ma classe à la maison". Chaque élève bénéficiera de son propre compte.

Certains parents nous ont témoigné leur inquiétude devant le fait que les ressources proposées par la plateforme ne « couvraient » pas certaines sections, options, spécialités.

Après avoir fait le point avec le ministère concerné, il nous apparaît utile de préciser les choses.

Nos enfants ne sont pas censés être placés en autonomie totale face à leurs enseignements tout au long de cette période de confinement. Tout au contraire, l'outil du CNED est un support non exhaustif pour les enseignants de vos enfants permettant de maintenir le lien entre professeurs et élèves. Cet outil suppose donc d'être animé par les enseignants de vos enfants.

Les établissements doivent dans un premier temps privilégier l'outil dont ils disposent déjà pour communiquer avec parents et élèves : l'ENT du collège ou du lycée. Les professeurs peuvent ainsi mettre en ligne leurs cours, donner du travail et être contactés par leurs élèves. Très peu d'écoles primaires sont pourvues d'un ENT à ce jour, c'est pourquoi il est recommandé de fournir des activités, exercices, etc., aux parents par le

biais de leurs boites mails et le ministère étudie la faisabilité d'une mise à disposition d'urgence d'ENT pour toutes les écoles.

Ensuite, la plateforme est destinée à fournir l'outil nécessaire à la tenue de cours par visio-conférence et les ressources qu'elle tient disponibles (uniquement les enseignements du tronc commun) peuvent être utilisées, mais sous le pilotage des enseignants.

Selon le ministère, les enseignants doivent accompagner leurs élèves pendant toute la période de fermeture dans l'utilisation des ressources, que ce soit par le biais de leurs boites mails, de l'ENT ou de la plateforme.

Pour épauler vos enfants dans cette démarche, la PEEP met à disposition de tous ses adhérents pendant 3 mois un accès gratuit à trois des formations de son CAMPUS PEEP : maths, français, anglais.

[Pour obtenir l'accès gratuit, cliquer ici.](#)

Cordialement,
La fédération